



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-124069>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-124069**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : APHP GHU Sorbonne Université

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 26750045201928

Ville : Paris

Code postal : 75013

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2888382&orgAcronyme=x7c>

Identifiant interne de la consultation : APHPSU25-054

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Cellule des Marchés

Adresse mail du contact : secretariat.cellule-marche@psl.aphp.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 142176411

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Des certificats de qualification professionnels établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices

disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, à savoir : - Une liste des opérations suivies au cours des deux dernières années ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 05/12/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Critère 1 : LA VALEUR TECHNIQUE (sur 11 points) : • Élément d'appréciation n° 1 (5 points) : un mémoire justificatif des dispositions que la société se propose d'adopter pour l'exécution des missions. • Élément d'appréciation n° 2 (4 points) : un relevé complet du volume prévisionnel horaire consacré au chantier par phase et par tranche. La notation sera établie au regard de la cohérence de l'offre en terme de répartition des moyens au cours de chaque phase et par type d'intervenant. • Élément d'appréciation n° 3 (2 points) : un descriptif nominatif des moyens humains et d'encadrement qui seront affectés à l'opération accompagné du curriculum vitae des principaux intervenants Critère 2 : LA VALEUR ECONOMIQUE (sur 8 points), partagé en 2 éléments d'appréciation : • Élément d'appréciation n° 1 (6 points) : au regard du prix global et forfaitaire de l'acte d'engagement • Élément d'appréciation n°2 (2 points) : évaluation de la cohérence de la DPGF et des prix unitaires Critère 3 : Moyens mis en œuvre par la société concernant le développement durable (noté sur 1 point)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission de coordination sécurité et protection de la santé (CSPS) relative au projet de la mise aux normes et de l'extension de la médecine nucléaire sur le site de la Pitié Salpêtrière au sein du groupe hospitalier AP-HP. Sorbonne Université

Code CPV principal - Descripteur principal : 71631300

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Mission de coordination sécurité et protection de la santé (CSPS) relative au projet de la mise aux normes et de l'extension de la médecine nucléaire sur le site de la Pitié Salpêtrière au sein du groupe hospitalier AP-HP. Sorbonne Université

Lieu principal d'exécution du marché : Paris 75013

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Négociation : Après la date limite de réception du dossier de candidature et d'offre, le groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Sorbonne Université se réserve le droit d'engager une négociation avec l'ensemble des candidats. Modalités essentielles de financement et de paiement : L'exécution du marché sera financée par le budget du groupe hospitalier Sorbonne Université. Le paiement s'effectue selon les règles de la comptabilité publique, dans les conditions prévues au chapitre 2 « prix et règlement » du cahier des clauses administratives générales - Travaux.

En application de l'article R. 2192-11 1° du code de la commande publique relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, le délai de paiement est de 50 jours à compter de la présentation de la demande de paiement. Le défaut de paiement dans ce délai fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du Titulaire ou du sous-traitant payé directement, conformément à la réglementation en vigueur notamment aux dispositions des articles R. 2192-31 à R.2192-36 du Code de la commande publique. Variantes : Les variantes sont interdites.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/11/2025